

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **7<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2016**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville d'Asbestos, à compter de 19 h 30.

Sont présents à la séance:

- monsieur le maire Hugues Grimard
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3 (ABSENT)
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général
- madame Marie-Christine Fraser, greffière

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire, il est donc procédé comme suit:

#### **2016-279**

##### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance en ajoutant les points suivants :

- 6.3 Demande d'aide financière de la Troupe d'la Mine
- 6.4 Club Chasse et Pêche Larochelle – Contribution pour l'entretien d'une patinoire et d'un sentier de glace pour la saison 2016-2017
- 6.5 Demande d'aide financière des Filles d'Isabelle pour les paniers de Noël 2016
- 6.6 Contribution au projet de lanternes de Noël de RAVIR

Adoptée.

#### **2016-280**

##### **ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2016**

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 octobre 2016, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

#### **2016-281**

##### **ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 OCTOBRE 2016**

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 31 octobre 2016, il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

## **CORRESPONDANCE**

- › Association des bibliothèques publiques – Résolution de félicitation pour l’adoption de la gratuité à la Bibliothèque municipale de la Ville d’Asbestos.
- › Mot de remerciement du Baseball mineur des Sources pour l’aide accordée par la Ville d’Asbestos pour la saison 2016.
- › Mot de remerciement de l’association de la Courtepointe d’Asbestos pour l’aide accordée par la Ville d’Asbestos pour l’année 2016.
- › Viens faire ton tour – Lettre de remerciement du député Alain Rayes et de sa conjointe Catherine Lacoste pour l’implication de la Ville d’Asbestos dans l’activité Viens faire ton tour.
- › Lettre de remerciement de l’AREQ pour l’aide financière accordée par la Ville d’Asbestos pour l’entretien hivernal des Sentiers Quatre Saisons.
- › Lettre de remerciement du Club Optimiste d’Asbestos pour la participation de la Ville d’Asbestos à la soirée-bénéfice « Soirée Canadienne ».
- › Lettre de remerciement du Club de minéralogie Alco-Pierres pour l’aide accordée par la Ville d’Asbestos lors de la 23<sup>e</sup> Grande Foire minéralogique.
- › Lettre du ministère de la Culture et des Communications et du ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française concernant les nouvelles mesures pour renforcer l’utilisation de la langue française pour les marques de commerce.
- › Lettre du ministère de la Culture et des Communications et du ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française concernant la collaboration demandée aux municipalités pour la conservation des édifices patrimoniaux.

## **RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L’ANNÉE 2016**

Citoyens et citoyennes,

Conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le Maire doit faire un rapport sur la situation financière de sa municipalité, au cours d'une séance du Conseil. Ce rapport doit être déposé un mois avant le dépôt du budget de l’année à venir. Il s’agit probablement de la dernière fois que nous allons déposer ce rapport puisque le gouvernement du Québec s’apprête à retirer cette obligation.

## **ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L’ANNÉE 2015**

Le Conseil municipal adoptait à sa séance ordinaire du 18 avril 2016 les états financiers consolidés de l’année 2015 qui ont été vérifiés par la firme Roy Desrochers Lambert. L’état des activités financières de fonctionnement pour l’exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015 se résume comme suit :

Revenus de fonctionnement:	10 261 279 \$
Charges de fonctionnement :	<u>(9 589 230) \$</u>
<b>Excédant</b> de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales :	672 049 \$
<b>Conciliation à des fins fiscales :</b>	
❖ Amortissement inclus dans les charges :	1 475 031 \$
❖ Remboursement de la dette à long terme :	(729 252) \$
❖ Affectations- Activités d'investissements :	(556 232) \$
❖ Affectations- Réserves et excédent accumulé :	(108 376) \$
❖ Autres éléments de conciliation :	<u>136 149 \$</u>
<b>Excédent de fonctionnement de l'exercice pour la Ville d'Asbestos :</b>	<b>889 369 \$</b>

## RÔLE D'ÉVALUATION

Le 1<sup>er</sup> janvier prochain, le rôle d'évaluation sera dans sa troisième année de trois. La richesse foncière uniformisée est passée de 367 820 925 \$ en 2016 à 380 262 065 \$ en 2017. Il s'agit d'une hausse de 12 441 140 \$ (3.30 %).

La valeur moyenne d'une résidence unifamiliale à Asbestos est passée de 110 518 \$ en 2016 à 111 299 \$ en 2017 (0,70 %).

## PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR L'ANNÉE 2016

Pour l'année 2016, le programme des dépenses en immobilisations prévoyait des investissements de 4 696 840 \$. La presque totalité des projets prévus pour 2016 ont réalisé ou sont en voie de réalisation. Ce fut encore une fois une année très active pour notre équipe municipale.

## INDICATIONS PRÉLIMINAIRES: ÉTATS FINANCIERS 2016

En 2016, nous avons continué de travailler à optimiser nos façons de faire afin de diminuer nos coûts tout en maintenant des services de qualité pour nos contribuables.

L'analyse des dépenses et des revenus de l'exercice financier actuel démontre des revenus projetés pour 2016 estimés à 9 956 770 \$ et des dépenses de 9 852 290 \$. Nous prévoyons donc un surplus de l'ordre de 104 480 \$.

## TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX EN 2016

Le traitement alloué aux élus municipaux en 2016 s'établit comme suit :

	<b>Maire</b>	<b>Conseiller</b>
Rémunération fixe : (2/3)	25 055 \$	8 352 \$
Allocation des dépenses : (1/3)	<u>12 528 \$</u>	<u>4 176 \$</u>
	<b>37 583 \$</b>	<b>12 528 \$</b>

**LISTE DES CONTRATS SELON L'ARTICLE 474.1 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES  
(Du 1<sup>er</sup> novembre 2015 au 31 octobre 2016)**

<b>FOURNISSEURS</b>	<b>DÉTAILS DES CONTRATS</b>	<b>MONTANTS DÉBOURSÉS</b>
<b>Acceo Solutions inc.</b>	Support informatique, achat d'équipements et de logiciels, contrat d'entretien de logiciels et équipements. Transfert des applications vers serveurs virtuels, Système de sauvegarde. Migration des courriels vers Exchange Online	123 930 \$
<b>BFL Canada Risques et assurances inc.</b>	Assurances générales pour l'année 2016	78 160 \$
<b>Centre récréatif d'Asbestos inc</b>	Contribution annuelle 2016 et contrat de coordination des services des loisirs et culture	218 974 \$
<b>Claude Bourque Électrique inc</b>	Relampage et têtes DEL. Raccordement de la génératrice. Boitier et raccordement électrique au Parc Dollard. Divers travaux électriques	95 300 \$
<b>Clôtures Sentinelles Itée</b>	Clôtures temporaires pour évènements	42 698 \$
<b>Cloutier Automobile inc</b>	Dodge RAM 2 500 – Année 2014 (usagé)	32 030 \$
<b>Construction &amp; Rénovation Jérémie Houle</b>	Réfection des façades du garage municipal	49 789 \$
<b>Corbeil et Drouin, notaires inc</b>	Honoraires professionnels dans le dossier d'acquisition des terrains de Mine Jeffrey	26 850 \$
<b>Drumco Energie inc</b>	Groupe électrogène à l'usine de filtration	86 461 \$
<b>École secondaire de l'Escale</b>	Location des plateaux de jeux et de la piscine	55 849 \$
<b>Électro Kingsey inc.</b>	Chauffe-piscine (Piscine du parc Dollard)	40 627 \$
<b>Englobe</b>	Disposition des biosolides municipaux	28 974 \$
<b>Excavation Steve Leblanc</b>	Travaux de concassage et tamiseur à la carrière municipale	185 455 \$
<b>Festival des Gourmands</b>	Aide financière pour l'édition 2016 du Festival des Gourmands	43 220 \$
<b>Fournisseur Wimax</b>	Implantation du WIFI dans les parcs. Télémétrie aux usines du traitement de l'Eau	46 088 \$
<b>Garage Ubald Fréchette inc</b>	Fourniture d'essence diesel, de sans-plomb.	30 338 \$
<b>Gaz Métro</b>	Contribution financière pour l'implantation du gaz naturel dans le parc industriel	425 408 \$
<b>Hydro-Québec</b>	Éclairage et chauffage dans toutes les installations et bâtisses municipales	439 710 \$
<b>La Capitale assurance</b>	Assurance collective pour les employés de la Ville d'Asbestos (2016)	137 002 \$
<b>Les couvertures Dumoulin inc</b>	Réfection de la toiture de l'édifice Saint-Aimé	64 266 \$
<b>Les Services EXP inc</b>	Honoraires professionnels dans le dossier d'implantation du bassin de rétention. Étude pour ajout de pompes au réservoir Laurier. Étude pour télémétrie aux usines.	69 442 \$
<b>MRC des Sources</b>	Quote-part annuelle 2016 et contribution pour l'entretien route verte 2016	528 510 \$
<b>Office municipal d'habitation d'Asbestos</b>	Quote-part annuelle 2016 et contribution au déficit de 2016	90 026 \$
<b>Philippe Gosselin &amp; associés Itée</b>	Fourniture d'essence diesel	62 391 \$
<b>Régie de récupération de l'Estrie</b>	Service de tri des matières récupérables	26 439 \$
<b>Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux</b>	Quote-part pour l'année 2016 et collecte des matières résiduelles et gestion de l'Écocentre	575 291 \$
<b>Sel Warwick (Québec) inc</b>	Abrasifs pour la réserve de sable	44 347 \$
<b>Sintra inc. – Centre du Québec</b>	Fourniture de pierre et d'asphalte	96 585 \$
<b>Société d'assurance automobile du Québec</b>	Immatriculation complète de la flotte automobile	31 533 \$
<b>T.G.C inc</b>	Réfection de la rue Laurier	654 385 \$
<b>Toitures Everest D.O.M inc</b>	Réfection de la toiture à l'usine de filtration	73 686 \$

<b>Union des municipalités du Québec</b>	Cotisation pour l'année 2016 et quote-part pour assurances générales. Adhésion à la mutuelle de prévention	65 109 \$
<b>Valoris</b>	Disposition des déchets	199 819 \$
<b>Ville de Victoriaville</b>	Acquisition d'un camion échelle 1990	28 744 \$

## ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2017

Les membres du Conseil municipal ont déjà commencé leur travail de préparation du budget pour l'année 2017. Le fruit de leur travail vous sera présenté et adopté le **lundi 19 décembre prochain**.

La situation financière de la Ville d'Asbestos a repris du mieux et je pourrais la qualifier de stable pour les prochaines années. Le gouvernement québécois n'a pas annoncé de coupures dans les différents revenus de transfert et aucune baisse importante de revenu n'est prévue comme par les années passées.

Pour l'année 2017, le Conseil entend maintenir sa rigueur budgétaire. Ainsi, le Conseil municipal s'est donné comme ligne directrice de limiter les hausses de taxation afin de présenter des comptes de taxes qui sont compétitifs par rapport aux municipalités voisines.

Malgré les défis financiers des dernières années, nous avons toujours continué à travailler à diversifier notre économie. Nos gestes portent fruit. Nous allons continuer à maintenir nos efforts pour générer des investissements chez nous. Nous allons travailler davantage au développement résidentiel afin d'attirer de nouveaux jeunes ménages à Asbestos.

Dans le cadre de la préparation budgétaire, les membres du Conseil vont tenir compte des nombreux enjeux qui se présentent à nous comme la restauration et la mise en valeur du site de Mine Jeffrey, la protection du lac Trois-Lacs, la mise en place des compteurs d'eau pour les entreprises et commerces en 2017 – 2018, la mise à niveau de notre écocentre et la réévaluation de notre tarification des matières résiduelles pour les gros utilisateurs.

Après 10 ans de la mise en place de notre fonds dédié aux infrastructures, il est encore important pour le Conseil de maintenir des travaux d'infrastructures afin de continuer notre mise à niveau de nos réseaux d'aqueduc, d'égout et routier. Plusieurs projets sont à l'étude pour l'année 2017. Nous allons prévoir, comme par les années passées, renouveler notre flotte d'équipements pour les Travaux publics, mais également pour le service de sécurité incendie.

Nous devons continuer à faire rayonner la Ville d'Asbestos afin d'en favoriser son développement. Ainsi, au cours de la prochaine année, nous allons continuer à poser des gestes pour soutenir l'image positive de notre ville qui est nécessaire à la diversification de notre économie.

Enfin, il est important de souligner que nous voulons poursuivre le travail favorisant la participation des citoyens comme le comité d'acceptabilité social, le comité de citoyens pour le suivi du projet d'Alliance Magnésium, le comité consultatif d'urbanisme (CCU), le comité de la bibliothèque et les autres.

Voici les principales orientations qui nous guident dans la préparation du budget pour l'année 2017. Nous pouvons vous assurer que votre Conseil municipal demeurera à l'écoute des préoccupations de la population, travaillera à une saine gestion et investira pour l'avenir afin de faire de la Ville d'Asbestos un milieu de vie de qualité et prospère.

Merci.

  
**Hugues Grimard, maire**  
**Ville d'Asbestos**

## DEMANDE DES CONTRIBUABLES

- Un citoyen indique que le bac à déchets au Manoir Jeffrey n'a pas de couvercle.
- Un citoyen demande si la Ville a des programmes qui aident les inventeurs puisqu'il en a une à développer. Il est référé à la MRC des Sources.

### 2016-282

#### AFEAS ST-ISAAC JOGUES – AIDE FINANCIÈRE POUR LES 50 ANS DE L'ORGANISME

**CONSIDÉRANT** la réception de la demande de soutien financier de l'AFEAS St-Isaac Jogues pour souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme;

**CONSIDÉRANT** le désir de l'organisme d'organiser une fête pour souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'AFEAS St-Isaac Jogues;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos contribue financièrement à l'organisation du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme par la remise d'une somme de 200 \$ provenant des fonds du tournoi de golf du maire.

**QUE** cette contribution soit considérée comme ponctuelle et non récurrente.

Adoptée.

### 2016-283

#### APPUI DE LA VILLE D'ASBESTOS AU PROJET DE CENTRE DE FORMATION MINIER

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville d'Asbestos, la Corporation de développement socioéconomique d'Asbestos, la MRC des Sources, le Cégep de Sherbrooke ainsi que la Commission scolaire des Sommets travaillent depuis plus de deux ans à l'implantation d'un Pôle de développement industriel et minier à Asbestos;

**CONSIDÉRANT QUE** le Pôle de développement industriel et minier comprendrait trois unités distinctes : un Centre d'innovation minière, un Centre d'entrepreneuriat de même qu'un Centre de formation professionnelle et technique spécialisé dans le secteur minier et les secteurs connexes;

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre de formation proposé offrirait sept programmes de formation en lien avec la valorisation des résidus miniers ainsi qu'avec la fermeture et la restauration de sites miniers;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé à l'unanimité et résolu que la Ville d'Asbestos réitère son grand intérêt à la mise en place d'un Centre de formation minier sur son territoire et qu'à cette fin elle s'engage dans le projet en faisant don d'un terrain dans son parc industriel pour l'érection du bâtiment. Le terrain offert est situé sur le Chemin St-Georges-Nord, les dimensions restant à définir compte tenu du bâtiment à recevoir;

**QUE** la Ville d'Asbestos entend jouer un rôle actif dans l'implantation et le maintien du Centre de formation. Ainsi, elle pourra mettre à la disposition du Centre, ses installations de traitement des eaux pour des activités de formation.

**QUE** la Ville d'Asbestos reste ouverte à une autre participation de sa part au projet dans la mesure de ses capacités financières et techniques.

Adoptée à l'unanimité.

**2016-284**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA TROUPE D'LA MINE**

**CONSIDÉRANT** la nouvelle production de la Troupe d'la Mine « Se rencontrer pour se raconter » qui aura lieu les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3 décembre prochain;

**CONSIDÉRANT** la demande d'aide financière présentée par la Troupe d'la Mine à la Ville d'Asbestos ainsi que l'invitation d'assister à une des représentations;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos contribue financièrement à la production « Se rencontrer pour se raconter » pour un montant de 100 \$ ainsi que l'achat de 2 billets pour assister à une des représentations;

**QUE** la somme d'argent soit prise à même les fonds du tournoi de golf du maire;

**QUE** cette contribution soit considérée comme ponctuelle et non récurrente.

Adoptée.

**2016-285**

**CLUB CHASSE ET PÊCHE LAROCHELLE : CONTRIBUTION POUR L'ENTRETIEN D'UNE PATINOIRE ET D'UN SENTIER SUR GLACE POUR LA SAISON 2016-2017**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu de verser la somme de 1 000 \$ au Club de Chasse et Pêche Larochelle pour l'entretien de la patinoire extérieure ainsi que le sentier sur glace pour la saison 2016-2017. Cette contribution doit être considérée comme ponctuelle et non récurrente.

Adoptée.

**2016-286**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DES FILLES D'ISABELLE POUR LES PANIERS DE NOËL 2016**

**CONSIDÉRANT** la demande de paniers de Noël toujours aussi présente d'année en année par les familles qui vivent des moments difficiles particulièrement en cette période des Fêtes;

**CONSIDÉRANT** la remise de 215 paniers de Noël durant la période de Fêtes 2015 par l'organisation des Filles d'Isabelle d'Asbestos en collaboration avec l'opération « Donnez au suivant »;

**CONSIDÉRANT** la demande d'aide financière déposée par l'organisation des Filles d'Isabelle d'Asbestos pour la production des paniers de Noël pour la période des Fêtes 2016;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos offre un certificat cadeau de 200 \$ de chez Coop Métro Plus d'Asbestos pour aider à la confection des paniers de Noël pour la période des fêtes 2016;

**QUE** cette contribution soit considérée comme ponctuelle et non récurrente.

Adoptée.

#### **2016-287**

##### **CONTRIBUTION AU PROJET DE LANTERNES DE NOËL DE RAVIR**

**CONSIDÉRANT QUE** RAVIR, le regroupement des artistes vivant en ruralité a déposé à la Ville d'Asbestos un projet de confection de lanternes de Noël avec la collaboration d'une école de la municipalité pour être exposées dans un lieu à déterminer;

**CONSIDÉRANT QUE** l'école La Passerelle souhaite participer au projet et que certaines classes seront impliquées dans la confection des lanternes de Noël sous la supervision du regroupement RAVIR;

**CONSIDÉRANT** la participation financière de l'école La Passerelle pour une somme de 125 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos contribue financièrement au projet de lanternes de Noël pour un montant équivalent à celui de l'école la Passerelle soit 125 \$ payable lors de la réception de la facture par le regroupement RAVIR ;

**QUE** cette contribution soit considérée comme ponctuelle et non récurrente.

Adoptée.

#### **2016-288**

##### **APPROBATION DES DÉBOURSÉS DES MOIS DE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2016**

Après étude et vérification de la liste des comptes payables, des salaires versés et du remboursement de la dette pour les mois de septembre et octobre 2016, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que ces déboursés soient approuvés tels que ci-après décrits :

<b>Septembre 2016</b>	
- Administration municipale	902 072,01 \$
- Dépenses en immobilisations	-
Total du mois de septembre 2016:	902 072,01 \$

<b>Octobre 2016</b>	
- Administration municipale	1 250 567,61 \$
- Dépenses en immobilisations	-
Total du mois d'octobre 2016:	1 250 567,61 \$

Adoptée.



**2016-289**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 2016-254 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2014-219 – RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX (AJOUT DE RUES)**

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie du projet de règlement numéro 2016-254 règlement modifiant le règlement 2014-219 relatif à la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux (ajout de rues), il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'adopter ledit règlement et qu'il soit retranscrit comme tel au Livre des règlements de la Ville d'Asbestos. Qu'une copie dudit règlement soit transmise à la Sureté du Québec.

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-254**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2014-219 :  
RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION DES VÉHICULES  
HORS ROUTE SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX (AJOUT DE RUES)**

**ATTENDU** que la Loi sur les Véhicules hors route (L.R.Q., chapitre V-1.2) établit les règles relatives aux utilisateurs des véhicules hors route sur les chemins municipaux et en détermine les conditions;

**ATTENDU** qu'en vertu du paragraphe 6 du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 11 de la Loi sur les Véhicules hors route (L.R.Q., chapitre V-1.2) et du paragraphe 14 du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 626 du Code de la Sécurité routière (CRS), une municipalité locale peut, par le règlement, permettre sur tout ou en partie d'un chemin public, la circulation de véhicules hors route dans les conditions et pour les périodes de temps qu'elle détermine;

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par la conseillère Nathalie Durocher lors de la séance ordinaire tenue le 3 octobre 2016;

**EN CONSÉQUENT**, par le présent règlement, le Conseil municipal d'Asbestos ordonne et statue ce qui suit, à savoir :

**ARTICLE 1 - PRÉAMBULE**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2 - MODIFICATION DE L'ANNEXE 1**

Le règlement numéro 2014-219 : « Règlement relatif à la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux » est modifié de la façon suivante :

La carte à l'annexe 1 du règlement identifiant les rues publiques où les véhicules hors route sont autorisés à la circulation est modifiée pour y inclure les rues ou tronçons de rues suivants :

Se référer à la carte pour l'ajout des rues (en rose)

### **ARTICLE 3 - ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur le jour de sa publication, et ce, conformément à la Loi.

**ADOPTÉ**



---

**HUGUES GRIMARD, MAIRE**



---

**ME MARIE-CHRISTINE FRASER, GREFFIÈRE**

/al



**2016-290****MIGRATION DES COURRIELS GMAIL VERS EXCHANGE ONLINE – APPROBATION DE COMPTE SPÉCIAL**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'entériner la dépense pour la migration des courriels Gmail vers Exchange Online au montant de 14 402,94 \$ incluant les taxes applicables. La dépense se résume en l'acquisition de 37 licences d'utilisation pour une durée d'un an ainsi que les frais d'installation et de gestion du projet de migration.

Adoptée.

**2016-291****CRÉATION DE LA RÉSERVE 2016 POUR LE FINANCEMENT DE DÉPENSES LIÉES À LA FOURNITURE DES SERVICES DE L'EAU ET DE LA VOIRIE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville d'Asbestos peut créer en vertu de l'article 569.7 de la Loi sur les Cités et Villes, par résolution, une réserve financière pour le financement de dépenses destinées à améliorer et développer les services de l'eau et de la voirie;

**CONSIDÉRANT QU'UNE** taxe spéciale dédiée au fonds d'infrastructures a été imposée sur le compte de taxes foncières des contribuables en 2016 pour le renouvellement des infrastructures;

**CONSIDÉRANT QUE** cette réserve est créée au profit de l'ensemble du territoire de la Ville d'Asbestos;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que la Ville d'Asbestos crée une réserve 2016 de 224 395 \$ prévue à cette fin; cette réserve sera maintenant représentée par le tableau suivant :

	<b>CRÉATION</b>	<b>UTILISATION</b>	<b>SOLDE</b>	<b>DÉTAILS</b>
<b>2006</b>	200 409,65 \$	0,00 \$	200 409,65 \$	
<b>2007</b>	206 013,21 \$	0,00 \$	406 422,86 \$	
<b>2008</b>	218 148,62 \$	0,00 \$	624 571,48 \$	
<b>2009</b>	219 836,00 \$	695 976,84 \$	148 430,64 \$	Travaux 1 <sup>e</sup> Avenue
<b>2010</b>	237 500,00 \$	0,00 \$	385 930,64 \$	
<b>2011</b>	220 778,00 \$	0,00 \$	606 708,64 \$	
<b>2012</b>	183 641,00 \$	600 000,00 \$	190 349,64 \$	Boulevard Saint-Luc (Règlement d'emprunt 2012-181)
<b>2013</b>	211 272,00 \$	0,00 \$	401 621,64 \$	
<b>2014</b>	217 128,00 \$	0,00 \$	618 749,64 \$	
<b>2015</b>	218 260,00 \$	0,00 \$	837 009,64 \$	
<b>2016</b>	224 395,00 \$	0,00 \$	1 061 404,64 \$	

Adoptée.

**2016-292****ADOPTION DU CALENDRIER 2017 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'adopter le calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal d'Asbestos pour l'année 2017 comme suit :

9 janvier	1 mai	11 septembre
6 février	5 juin	2 octobre
6 mars	10 juillet	13 novembre
3 avril	14 août	4 décembre

Adoptée.

**2016-293****OFFRE DE LOCATION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN À SYLVAIN MAURICE**

**CONSIDÉRANT** la demande de monsieur Sylvain Maurice pour l'acquisition d'une parcelle de terrain auprès de la Ville d'Asbestos voisine de sa propriété pour y faire des plantations d'arbres fruitiers et régulariser la présence de ses installations septiques desservant sa résidence;

**CONSIDÉRANT** la résolution 2016-247 adoptée à la séance du 12 septembre 2016;

**CONSIDÉRANT** qu'après analyse de la situation, monsieur Sylvain Maurice désire opter dans un premier temps à une location du site tout en conservant une option pour l'achat éventuel du terrain aux mêmes conditions que celles offertes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos autorise monsieur Sylvain Maurice à utiliser le terrain voisin de sa propriété pour effectuer une plantation d'arbres fruitiers et qu'à cette fin, un bail soit signé avec monsieur Maurice pour une somme d'un dollar;

**QUE** la Ville d'Asbestos autorise monsieur Sylvain Maurice à maintenir ses installations septiques sur la propriété de la Ville d'Asbestos;

**QUE** la Ville d'Asbestos offre pour une période de cinq années, l'option d'acheter le terrain ou une partie du terrain aux mêmes conditions que celles émises dans la résolution 2016-247, c'est-à-dire :

1. **QUE** l'acquéreur octroie à la ville d'Asbestos une servitude perpétuelle pour l'utilisation et l'opération d'une carrière à proximité de sa propriété et que celle-ci ne soit pas considérée dans le calcul des distances séparatrices à respecter pour l'opération ou l'agrandissement de la carrière;
2. **QU'UNE** zone tampon boisée de 15 mètres composée de plusieurs rangées de conifères sera aménagée, entretenue et maintenue en tout temps par l'acquéreur sur la propriété de la Ville d'Asbestos aux endroits identifiés à la figure en annexe à cette résolution;

**QUE** l'ensemble des frais liés à cette transaction incluant l'aménagement de la zone tampon est à la charge de l'acquéreur;

**QUE** le maire et la greffière soient autorisés à signer l'ensemble des documents liés à la transaction.



Adoptée.

#### 2016-294

#### RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES 2016-021 : TRAITEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES

Des soumissions sur invitation ayant été demandées pour le traitement des matières organiques, une seule offre a été reçue, analysée et se détaille comme suit :

Entreprise	Prix à la tonne métrique
GSI Environnement inc	52,50 \$

Après analyse, GSI Environnement inc s'avère être conforme à la demande de soumission. Par conséquent, il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que le contrat pour le traitement des matières organiques soit octroyé à GSI Environnement inc au montant de 52,50 \$ la tonne métrique pour une durée de 24 mois débutant le 1<sup>e</sup> décembre 2016 pour se terminer le 30 novembre 2018.

Adoptée.

#### 2016-295

#### RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES 2016-027 : TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT – SECTEUR TROIS-LACS

Des soumissions sur invitation ayant été demandées pour l'exécution de travaux de déneigement dans le secteur Trois-Lacs, trois offres ont été reçues, analysées et se détaillent comme suit :

Entreprise	Prix forfaitaire par année (incluant les taxes)
Entretien extérieur Gabriel Gauthier	4 369,05 \$
Construction Sébastien Lemay	4 978,42 \$
Gestion 2000 enr	5 978,70 \$

Après analyse, Entretien extérieur Gabriel Gauthier s'avère être conforme à la demande de soumission. Par conséquent, il est proposé par le conseiller Alain Roy appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'octroyer le contrat de travaux de déneigement dans le secteur Trois-Lacs à la compagnie Entretien extérieur Gabriel Gauthier au montant forfaitaire annuel de 4 369,05 \$ incluant les taxes applicables pour les trois prochaines saisons soit 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.

Adoptée.

#### **2016-296**

##### **DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 2 – RÉFECTION DE LA RUE LAURIER**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos approuve le décompte progressif numéro 2 au montant de 318 092,97 \$ incluant la retenue de 10 % ainsi qu'une retenue spéciale de 20 000 \$ (en raison du dépôt d'une mise en demeure d'un résident de la rue Laurier) plus les taxes pour les travaux réalisés au 21 octobre 2016 dans le cadre de la réfection de la rue Laurier par la compagnie T.G.C. inc.

Adoptée.

#### **2016-297**

##### **PERMANENCE DE MAXIME LATULIPE AU POSTE DE CONTREMAITRE DES TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT** l'entrée en fonction de monsieur Maxime Latulipe à titre de contremaître des Travaux publics le 2 mai 2016;

**CONSIDÉRANT** qu'une période de probation de cent-quatre-vingts (180) jours de travail est exigée à chaque nouvel employé tel que spécifié à l'article 4.1 de la politique relative aux conditions générales de travail et à la rémunération du personnel-cadre de la Ville d'Asbestos;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du directeur du Service des Travaux publics;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu de confirmer la permanence de monsieur Maxime Latulipe au poste de contremaître des Travaux publics en date du 7 novembre 2016.

Adoptée.

#### **2016-298**

##### **MANDAT POUR LA PRÉPARATION DE PLANS ET DEVIS POUR LA RÉFECTION DU BOULEVARD SIMONEAU**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos mandate la firme WSP Canada inc. afin de préparer des plans et devis dans le projet de réfection du boulevard Simoneau, et ce pour un montant de 9 500 \$ avant taxes.

Adoptée.

**2016-299**

**MANDAT POUR UNE ÉTUDE PRÉLIMINAIRE POUR LA RÉFECTION DE LA RUE NOTRE-DAME**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos mandate la firme WSP Canada inc. afin de préparer une étude préliminaire dans le projet de réfection de la rue Notre-Dame et ce pour un montant de 2 400 \$ avant taxes.

Adoptée.

**2016-300**

**MANDAT POUR UNE ÉTUDE PRÉLIMINAIRE POUR LA RÉFECTION DE LA RUE SAINT-JOSEPH**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que la Ville d'Asbestos mandate la firme WSP Canada inc. afin de préparer une étude préliminaire dans le projet de réfection de la rue Saint-Joseph et ce pour un montant de 2 400 \$ avant taxes.

Adoptée.

**2016-301**

**MANDAT D'IMAGERIE TERRESTRE GÉO RÉFÉRENCÉE (CARTOGRAPHIE) POUR LE BOULEVARD SIMONEAU**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que la Ville d'Asbestos mandate la firme Groupe Trifide pour la prise d'imagerie terrestre géo référencée (cartographie) pour le projet de réfection du boulevard Simoneau et ce pour un montant de 2 660 \$ avant taxes.

Adoptée.

**2016-302**

**MANDAT POUR UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LE RACCORDEMENT D'UN BÂTIMENT DE LA MINE JEFFREY**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos mandate la firme Les Services EXP pour une étude de faisabilité pour le raccordement d'un bâtiment sur les terrains de l'ancienne Mine Jeffrey au réseau d'eau potable et d'égout sanitaire de la Ville d'Asbestos et ce pour un montant de 4 440 \$ avant taxes.

Adoptée.



**2016-303****MANDAT POUR UNE ÉTUDE DE REMPLACEMENT DE L'ÉQUIPEMENT DE DÉSHYDRATATION ET LE TRAITEMENT DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES À LA STATION D'ÉPURATION**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos mandate l'ingénieur François Poulin pour l'étude de remplacement de l'équipement de déshydratation et le traitement des boues de fosses septiques à la station d'épuration de la Ville d'Asbestos et ce pour un montant de 4 000 \$ avant taxes.

Adoptée.

**RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION ÉMIS PAR LE SERVICE D'INSPECTION**

Le Conseil prend connaissance du rapport du mois d'octobre 2016 préparé par le Service d'inspection, qui se détaille comme suit :

	<b>NOMBRE DE PERMIS</b>	<b>VALEUR DÉCLARÉE</b>	<b>CUMULATIF</b>
Janvier 2016	9	839 500,00 \$	839 500,00 \$
Février 2016	10	119 000,00 \$	958 500,00 \$
Mars 2016	20	338 500,00 \$	1 297 000,00 \$
Avril 2016	33	227 100,00 \$	1 524 100,00 \$
Mai 2016	72	308 900,00 \$	1 833 000,00 \$
Juin 2016	47	1 047 560,00 \$	2 880 560,00 \$
Juillet 2016	35	270 800,00 \$	3 151 360,00 \$
Août 2016	52	446 000,00 \$	3 597 360,00 \$
Septembre 2016	55	674 200,00 \$	4 271 560,00 \$
Octobre 2016	38	674 000,00 \$	4 945 560,00 \$

**DÉROGATION MINEURE 2016-203 POUR LE 7, RUE BELLEVUE : CE POINT SERA REVU LORS D'UNE PROCHAINE SÉANCE.**

**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR**

Aucune question

**AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Le conseiller Jean Roy invite les citoyens au souper spaghetti organisé par le Conseil au profit du Centre de santé des Sources. Le souper aura lieu le jeudi 17 novembre 2016.

La conseillère Nicole Forgues mentionne quelques mots sur les 50<sup>ième</sup> de l'AFEAS qui ont grandement apprécié le don de la Ville d'Asbestos pour l'organisation.

Le conseiller Alain Roy parle de la continuation des rencontres du comité citoyen pour le projet d'Alliance Magnésium.

La conseillère Nathalie Durocher annonce que le Marché de Noël se tiendra cette année les 26 et 27 novembre prochain.

**2016-304**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues que la présente séance soit levée à compter de 20 h 40.

Adoptée.

---

**HUGUES, GRIMARD, MAIRE**

---

**MARIE-CHRISTINE FRASER, GREFFIÈRE**

/al